

Le plafond de Chagall devra-t-il déménager de l'Opéra Garnier ?

Depuis 1964, la fresque colorée du peintre russe orne la coupole de l'opéra parisien. Mais elle en recouvre une autre, l'originelle signée Jules-Eugène Lenepveu, que certains veulent remettre au jour.



Marc Chagall mis deux ans pour réaliser la symphonie colorée ornant le plafond de l'Opéra Garnier. Une commande d'André Malraux, alors ministre de la Culture. Photo Frédéric Reglain/Divergences

Par [Sophie Cachon](#)

Publié le 20 avril 2023 à 14h23 Mis à jour le 20 avril 2023 à 14h23

Du faux plafond, on connaît l'usage le plus prosaïque : cacher la misère ou faire passer les gaines techniques. À l'[Opéra Garnier](#), il existe un autre type de faux plafond, beaucoup plus inattendu : le plafond d'artiste qui en cache un autre. Lorsque le spectateur patiente avant que les lumières ne baissent, il lève la tête et y découvre la célèbre voûte de [Marc Chagall](#) (1887-1985), dominant la salle depuis 1964. Fidèle à sa poésie picturale, le peintre y fait léviter, sur fond de couleurs acidulées, musiciens, danseurs et angelots dans une aura lumineuse, amplifiée par les feux de l'imposant lustre central. Mais qui peut se douter que, sous cette ronde allègre, se cache un autre plafond peint, signé du peintre académique Jules-Eugène Lenepveu (1819-1898) ? Ce plafond fantôme n'est autre que l'œuvre d'origine, commandée à l'artiste par son ami Charles Garnier, architecte de l'Opéra, joyau Napoléon III inauguré en grande pompe en 1875.

Moins d'un siècle plus tard, en 1960, André Malraux, ministre de la Culture, emmène un officiel à l'Opéra et, comme tout spectateur qui se respecte, lève le nez. L'œuvre de Lenepveu a malheureusement noirci, après des décennies d'éclairage au gaz. On ne distingue sans doute plus la virtuosité de la composition. Une esquisse conservée au [musée d'Orsay](#) témoigne de la délicatesse de cette fresque qui met en scène une ribambelle de muses et de musiciens faisant résonner trompettes dans des cieux cristallins. Le style académique, encadré de dorures, n'a sans doute pas touché la fibre artistique du ministre puisque celui-ci décide, sans concertation, de changer le décor. Il commande à Chagall une création contemporaine. En 1962, ce dernier s'attelle au projet avec trois assistants. Deux ans plus tard, la nouvelle coupole, découpée en portions comme un camembert pour faciliter son transport, est installée par-dessus l'originale.



« Les Muses et les Heures du jour et de la nuit ». Le plafond de l'Opéra achevé par Lenepveu en 1871 est depuis 1964 camouflé par une œuvre de Chagall. Esquisse, Musée d'Orsay, Paris. Photo AgathaNi / Wikimedia commons

Elle sera fixée sur cales, à dix centimètres d'écart de celle de Lenepveu, pour ne pas l'abîmer et théoriquement, pour pouvoir la démonter. Mais ce ne sera jamais le cas. Une fois les morceaux assemblés, le Chagall a donc recouvert, comme un couvercle, le plafond de Lenepveu, malgré une longue polémique dans la presse – un collectif d'architectes anglais a même publié une tribune dans *Le Monde* pour défendre l'intégrité de l'œuvre du peintre académique. D'autant que, depuis 1923, le plafond est censé être protégé au titre des monuments historiques, comme tout l'Opéra, bâtiment et œuvres comprises, à l'instar des plafonds peints par Paul Baudry, dans le foyer de Garnier, magnifiquement restauré il y a une vingtaine d'années.

Cet hiver a eu lieu au musée des [Beaux-Arts d'Angers](#) une rétrospective consacrée à Lenepveu, natif de la ville. L'affaire du plafond y était évoquée, la presse en a parlé, jusqu'à ce que l'on apprenne par nos confrères du *Figaro* que les ayants droit et l'association des Amis de Lenepveu avaient décidé de remettre le dossier sur la table. Une réunion a été organisée avec les instances concernées, service du patrimoine de l'Opéra, architecte en chef, représentant des monuments historiques, pour réfléchir à des solutions afin de mettre au jour l'œuvre originale. En théorie, la demande est légitime – l'État étant non seulement le garant de la sauvegarde des monuments classés, mais aussi du respect du droit moral de l'artiste qui, ici, n'a pas été pris en compte. Le célèbre Chagall sera-t-il un jour démonté pour aller ailleurs, ce qui serait non seulement possible, mais aussi justifié ? De nombreux lieux pourraient, ou auraient pu l'accueillir, comme l'[Opéra Bastille](#) lors de sa création, ou l'[Opéra-Comique](#), ou une future – et très hypothétique – extension du musée national Marc-Chagall à Nice. On en est loin. Personne n'a jamais songé à tirer l'œuvre de Lenepveu de l'oubli, alors même que la peinture académique n'est plus considérée avec dédain et qu'elle a largement retrouvé sa place sur les murs du musée d'Orsay et d'ailleurs. Soixante ans avant l'épisode de la flèche contemporaine de la cathédrale Notre-Dame – qui aurait pu la « rendre encore plus belle » –, l'affaire du plafond de Lenepveu n'avait pas échappé au fait du prince s'exerçant, en France, avec une préférence pour les monuments les plus symboliques.

<https://www.telerama.fr/sortir/le-plafond-de-chagall-devra-t-il-demenager-de-l-opera-garnier-7015230.php>